L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 6 MAI 1837

Un fait de cannibale a été déclaré hier entre midi et une heure, rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourgogne. Cet accident qui en résultat n'a eu aucune gravité, a toutefois procuré à nos pompiers l'occasion d'offrir des secours avec un zèle qu'on ne trouve jamais en défaut.

Un individu vient de s'éclaté, hier, vers les sept heures du soir, trois bouteilles de vin et s'en est de vie de M.M. Lefaure et Bénazet, situé rue Toulouse n° 16. Tous les efforts qu'on a pu faire pour préserver cette propriété d'une destruction presque complète. Deux ou trois individus, nous avons assurés, surpris à couper les tuyaux de la pompe ont été arrêtés et conduits en prison.

SOULÈVEMENT AU MEXIQUE.

La goélette *Créole*, capitaine Cormier, arrivée hier soir en 7 jours de l'Attapico, nous annonce qu'il y a eu un soulèvement à San Luis de Potosi, en faveur de la fédération. Le gouvernement a arrêté par suite de cet événement, le général *Lelon Jours*, destitué pour ce portant, suspendu son dessert. Il y avait en outre, à Tampico, deux de *Wachman*. La *Créole* a apporté 6137.3.6 en espèces, consignées aux maisons suivantes.

J. F. Fe	$3000
J. A. M. Cruz Co.	1,500
Kerr, Price et Co.	2000
T. N. Ser	2000
T. Fe y Co.	2,400
J. M. Cordero,	2,340
F. Bonnin,	Idem
J. F. Lo gar,	3000
J. Jackson,	3000
Mario Lorbet et Co.	62,000
F. W. Sm de	40,000
Idem idem	18,000
Total	$137,305.

HAVAN

Par [illegible] *Hero*, on a pu lire de La Havane [illegible] Le bruit [illegible] Havane [illegible] Paris [illegible] Le Havre [illegible] Le Havre [illegible] Le Havre